

**Vœu intersyndical présenté lors de la séance du 7 janvier 2021 du Conseil Supérieur de l'Éducation par le SNUipp-FSU – SE-UNSA – SGEN-CFDT – FEP-CFDT - CGT Educ'action– SUD Éducation - FCPE - CFTC – SNTPES**



La note d'analyse diffusée en décembre 2020 par le CSP après saisine du ministre annonce une réorientation profonde du programme maternelle 2015, sans consultation de la communauté éducative, ni réunion du comité de suivi des programmes.

A l'inverse, le programme 2015 avait fait l'objet d'une consultation élargie préalable et d'un vote favorable unanime de la communauté éducative. Ces programmes actuels, corrigeant les travers d'une forme scolaire précoce amorcée en 2008, avaient trouvé un point d'équilibre entre les différentes missions historiquement assignées à l'école maternelle. Ils avaient ainsi été plébiscités et appropriés par la profession.

L'heure n'est pas à la modification profonde de programmes : précocité excessive, conception techniciste des apprentissages, resserrement autour des « fondamentaux » ne peuvent que provoquer de l'échec, en particulier des élèves issus des classes populaires. Les organisations signataires portent le vœu de conserver les programmes actuels.

**RESULTATS DU VOTE (67 voix)**

***POUR : 53***

CFE-CGC (1), CFTC (1), FAGE (1), FCPE (8), FEP-CFDT (2), FSU, SNUIPP-FSU, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU (17), JPA (1), Lycéens au Centre (1), SGEN-CFDT, CFDT, CNEA (6), SIEN-UNSA (1), SNEC-CFTC (1), SNPTES (2), SOLIDAIRES (1), UNSA et SE-UNSA (6), UNSEN-CGT, CGT-FERC-SUP, CGT (4)

***CONTRE : 1***

SPELC (1)

***ABSTENTION : 9***

FNEC-FP-FO, CGT-FO (4), MAIRES (1), SNALC (1), SNIA-IPR-UNSA (2), SNPDEN-UNSA (1)

***REFUS DE VOTE : 3***

APEL (3)